

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18- avril 2026



Entretien avec Mina REMY, chargée de médiation culturelle champ social - Centre des Monuments Nationaux.

Pouvez-vous vous présenter brièvement et préciser votre mission en tant que chargée de médiation culturelle – champ social au sein du Centre des Monuments Nationaux ?

Ma mission en tant que chargée de médiation culturelle sur le champ social consiste à accompagner le déploiement de projets, de partenariats et, plus largement, d'une politique des publics à destination des publics relevant du champ social. Cela inclut les secteurs social, médico-social, sanitaire, judiciaire et de l'éducation populaire, qui constituent les principaux partenaires avec lesquels nous collaborons.

Je participe également à l'animation du réseau des chargés de médiation dans les monuments. Basée au siège, j'accompagne les équipes de médiation sur le terrain, ce qui constitue une partie importante de mes missions.

L'autre volet de mon travail concerne l'animation de conventions de partenariats à l'échelle nationale, ainsi que le pilotage d'opérations et de projets transversaux à l'échelle du CMN*.

“

Quelle place accordez-vous aujourd'hui aux pratiques culturelles et à la fréquentation des monuments dans le parcours d'accompagnement des publics en situation de précarité sociale et/ou économique ?

Nous n'accompagnons pas directement les personnes ; notre rôle est donc indirect. Nous avons à cœur de soutenir les partenaires et les structures qui, eux, accompagnent directement les publics concernés.

Nous proposons les monuments comme des espaces ressources venant soutenir et compléter les démarches d'accompagnement social. Cela peut contribuer à l'ouverture culturelle, à l'accès aux droits culturels et à la participation à la vie culturelle.

Au-delà de l'idée d'« ouvrir les portes des monuments », nous co-construisons des projets avec nos partenaires et développons des actions de médiation adaptées. Notre objectif est de permettre à chacun de trouver une porte d'entrée vers le patrimoine, de se sentir accueilli, à l'aise, et même acteur de ce patrimoine national.

*CMN - Centre des Monuments nationaux

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18- avril 2026

Depuis quand le Centre des Monuments Nationaux est-il partenaire de Cultures du Cœur et quelles ont été les motivations à l'origine de ce partenariat ?

Les premières conventions avec Cultures du Cœur remontent à 2011-2012. Elles ont été renouvelées et actualisées à plusieurs reprises, notamment en 2024.

Ce partenariat repose sur une forte complémentarité de missions. Le CMN œuvre à l'ouverture et au partage du patrimoine auprès de tous les publics, tandis que Cultures du Cœur agit en faveur de l'accès à la culture pour les personnes en situation de précarité.

La structuration en réseaux territoriaux des deux organisations a également favorisé ce rapprochement. Un partenariat national permet de faciliter le développement de collaborations locales entre les monuments et les associations départementales.

Comment décririez-vous la complémentarité entre le Centre des Monuments Nationaux et Cultures du Cœur ?

Cette complémentarité s'exprime à plusieurs niveaux.

D'une part, les monuments nationaux jouent un rôle structurant sur les territoires en tant lieux culturels nationaux dotés d'une mission de service public. D'autre part, les associations Cultures du Cœur animent des réseaux locaux dans le champ social.

Les équipes du CMN apportent leur expertise en médiation culturelle patrimoniale, tandis que Cultures du Cœur contribue par son expertise dans le champ social et sa connaissance des publics. Cette complémentarité favorise des coopérations enrichissantes et des échanges de pratiques.

Par ailleurs, Cultures du Cœur permet de mobiliser efficacement des réseaux de partenaires sociaux et de toucher des publics diversifiés, grâce notamment à ses outils de mise en relation et de diffusion.



Pouvez-vous donner des exemples concrets de mise en œuvre du partenariat ?

Plusieurs exemples illustrent cette collaboration :

- Dans le Var, une coopération entre une abbaye et Cultures du Cœur permet de mobiliser des publics dans le cadre d'opérations comme C'est mon patrimoine, mais aussi d'organiser des temps de sensibilisation à destination des professionnels et bénévoles.
- En Indre-et-Loire, un partenariat avec un monument a donné lieu à des actions de co-construction d'offres, ainsi qu'à des formations et des temps de réflexion partagés entre professionnels.
- À Arles, une collaboration étroite a permis de développer des propositions spécifiques pour des publics familiaux, avec une véritable co-construction d'offres adaptées aux besoins.

Ces exemples montrent la richesse des actions possibles, tant auprès des publics que des professionnels.

Quels effets observez-vous chez les publics ?

Même si nous ne sommes pas en contact direct avec les publics, les retours sont très majoritairement positifs. Ces actions permettent souvent à des personnes qui n'auraient pas envisagé de visiter un monument de franchir le pas, malgré des freins socio-économiques, culturels ou symboliques.

Les retours évoquent fréquemment :

- un sentiment de bien-être,
- le plaisir du partage,
- la découverte,
- la possibilité de s'évader du quotidien.

Ces expériences contribuent à renforcer le sentiment de légitimité à fréquenter des lieux patrimoniaux.

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18 - avril 2026



Quels sont les facteurs de réussite du partenariat ?

Le principal facteur de réussite réside dans la flexibilité du partenariat. Il permet aux acteurs locaux de co-construire des actions adaptées à leurs enjeux spécifiques.

Cette souplesse favorise l'appropriation du partenariat et sa diffusion sur l'ensemble du territoire.

La complémentarité des expertises, la diversité des actions proposées et la capacité à travailler en réseau sont également des éléments déterminants.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de conventions nationales de partenariat ?

L'un des principaux défis est de faire vivre concrètement les conventions signées au niveau national. Il est essentiel que les acteurs de terrain s'en emparent.

Cela nécessite :

- une animation régulière du partenariat,
- une communication répétée,
- la valorisation d'exemples concrets.

Un autre enjeu concerne l'évaluation des actions. Le fonctionnement en réseau et les contraintes des équipes rendent difficile la remontée systématique de données.

Comment envisagez-vous l'évolution de ces partenariats ?

L'enjeu principal est désormais de consolider et faire vivre les partenariats existants.

Il s'agit de :

- maintenir la dynamique engagée,
- accompagner les équipes locales,
- renforcer l'appropriation des dispositifs.

À plus long terme, il serait pertinent de disposer d'une meilleure vision globale des actions menées et de leur impact.

Enfin, ces partenariats s'inscrivent dans une évolution plus large de la médiation culturelle, qui tend vers une co-construction du patrimoine avec les publics, en favorisant leur participation et leur implication.

Propos recueillis par Céline Abisoror.